

# L'ÉGLISE & L'AGRICULTURE

*(Church and Farming)*

par

**le Père Denis FAHEY,**  
C.S.Sp., D.D., D.Ph., B.A.

**1953**

Traduit de l'anglais pour la première fois

par

**François THOUVENIN**

Éditions Saint-Remi

– 2016 –

*Imprimi Potest :*  
P. O'CARROLL, C.S.Sp.  
Praep. Prov. Hib.

*Nil Obstat :*  
JACOBUS BASTIBLE,  
Censor Deputatus

*Imprimatur :*  
† DANIEL, *Episcopus Corcagiensis.*

Première impression en langue anglaise  
Février 1953.  
*Imprimé en Irlande par The Kerryman, Ltd., Tralee.*

© Tous droits réservés sur la traduction française  
propriété des éditions Saint-Remi.

Éditions Saint-Remi  
BP 80 33410 Cadillac  
[www.saint-remi.fr](http://www.saint-remi.fr)

## DÉDICACE

*C'est avec humilité et dilection que l'auteur dédicace ce petit ouvrage à la Sainte Famille de Nazareth – Cellule divinement ordonnée à la restauration de la Vie et de l'Ordre surnaturels par l'intégration dans le Corps Mystique du Christ –, aux enfants déchus du Premier Laboureur de la terre<sup>1</sup> et aux ardents amoureux de la campagne irlandaise que furent saint Patrick, sainte Brigitte de Kildare et saint Coloman.*

« Car, il faut bien l'avouer, l'une des causes du déséquilibre et, disons plus, du désarroi où se trouve plongée l'économie mondiale et, en même temps qu'elle, tout l'ensemble de la civilisation et de la culture, c'est, à n'en pas douter, une déplorable désaffection quand ce n'est pas du mépris à l'égard de la vie agricole et de ses multiples et essentielles activités. Or, l'histoire ne nous enseigne-t-elle pas, et notamment par la chute de l'Empire romain, à voir là un prodrome du déclin des civilisations ? [...] Et l'on ne saurait trop redire, en effet, combien le travail de la terre est, en soi, générateur de santé physique et morale, car rien ne tonifie autant le corps et l'âme que ce bienfaisant contact avec la nature, directement sortie des mains du Créateur. La terre, elle, ne trompe pas, elle n'est pas sujette aux caprices, aux mirages, aux attraits artificiels et fiévreux des villes tentaculaires. Sa stabilité, son cours régulier et sage, la majesté patiente du rythme des saisons sont comme autant de reflets des attributs divins. [...]

« Mais le côté économique et technique du problème agricole ne laissera pas non plus d'appeler tous vos soins, dans la mesure où il intéresse la justice sociale et le bien commun. Les améliorations de la vie paysanne, en ce qui concerne une organisation rationnelle tant de la culture pour produire davantage que de la vente pour un équitable profit, feront à bon droit l'objet de vos études. En ce temps de disette quasi universelle, il n'est pas indifférent d'abord qu'un meilleur rendement du travail de la terre, une plus intense production de denrées agricoles permettent

---

<sup>1</sup> NdT : Adam.

d'alléger les épreuves si durement ressenties par des continents entiers que le récent cataclysme a réduits à la misère. Il est également nécessaire de pourvoir à l'institution d'œuvres sociales veillant aux légitimes intérêts, aux progrès matériels et moraux de la classe paysanne, à sa sécurité et à son avenir ; tout cela sera bien propre, non seulement à enrayer le fléau de l'exode rural, mais à rendre les agriculteurs plus conscients de leur rôle, plus fiers de la dignité de leur vie et de leur mission, de la grandeur et de la sainteté de leur tâche. » (Pape Pie XII : Lettre au Père J.-P. Archambault, S.J., Président de la Semaine Sociale, Rimouski, Canada, 31 août 1947).

## PREMIÈRE PARTIE

---

### AVANT-PROPOS

Dans son touchant message radiophonique de Noël 1949, pour saluer l'ouverture de l'Année Sainte, le Pape Pie XII a déclaré ceci : « Puisse ce Jubilé être l'année du grand retour de toute l'humanité au Plan divin pour l'ordre ! De même que le monde moderne a tenté de secouer le joug suave de Dieu, il a rejeté en même temps l'ordre que Dieu avait établi, et, avec le même orgueil qui avait mû l'ange rebelle au début de la Création, il a prétendu établir un autre ordre de son propre choix. Au bout de près de deux siècles de tristes errements et expériences, ceux qui restent sincères et honnêtes reconnaissent que les plans et les décrets de ce genre, qui portent le nom d'ordre mais n'en ont pas la substance, n'ont produit aucun des fruits qu'ils promettaient [...] Car à la vraie nature de l'homme en tant que créature qui a son origine et sa destinée en Dieu a été substituée la fausse image de l'homme doté d'une conscience et d'une loi bien à lui, de l'homme qui est son propre législateur n'admettant aucun contrôle, aucune responsabilité vis-à-vis de ses semblables et de la communauté, n'ayant aucune destinée au-delà de la terre, aucun but sinon la jouissance des choses transitoires, aucune règle de vie autre que le fait accompli<sup>1</sup> et la satisfaction sans freins de ses désirs. »

### Enseignement du Pape Léon XIII

Par ces paroles, l'actuel Saint Père fait écho au sublime enseignement dispensé par le Pape Léon XIII dans son encyclique *Immortale Dei* sur la constitution des États, donnée au monde en

---

<sup>1</sup> NdT : en français dans le texte.

1885 et dont voici un extrait :

« Mais ce pernicieux et déplorable goût de nouveautés que vit naître le XVIIe siècle, après avoir d'abord bouleversé la religion chrétienne, bientôt par une pente naturelle passa à la philosophie, et de la philosophie à tous les degrés de la société civile. C'est à cette source qu'il faut faire remonter ces principes modernes de liberté effrénée rêvés et promulgués parmi les grandes perturbations du siècle dernier, comme les principes et les fondements d'un droit nouveau, inconnu jusqu'alors, et sur plus d'un point en désaccord, non seulement avec le droit chrétien, mais avec le droit naturel. Voici le premier de tous ces principes : tous les hommes, dès lors qu'ils sont de même race et de même nature, sont semblables, et, par le fait, égaux entre eux dans la pratique de la vie ; chacun relève si bien de lui seul, qu'il n'est d'aucune façon soumis à l'autorité d'autrui : il peut en toute liberté penser sur toute chose ce qu'il veut, faire ce qu'il lui plaît [...] La souveraineté de Dieu est passée sous silence, exactement comme si Dieu n'existait pas [...] De cette sorte, on le voit, l'État n'est autre chose que la multitude maîtresse et se gouvernant elle-même ; et dès lors que le peuple est censé être la source de tout droit et de tout pouvoir, il s'ensuit que l'État ne se croit lié à aucune obligation envers Dieu, ne professe officiellement aucune religion, n'est pas tenu de rechercher quelle est la seule vraie entre toutes, ni d'en préférer une aux autres, ni d'en favoriser une principalement ; [...]

« Par conséquent, chacun sera libre de se faire juge de toute question religieuse, chacun sera libre d'embrasser la religion qu'il préfère, ou de n'en suivre aucune si aucune ne lui agrée. De là découlent nécessairement la liberté sans frein de toute conscience, la liberté absolue d'adorer ou de ne pas adorer Dieu, la licence sans bornes et de penser et de publier ses pensées. »

Les principes ainsi condamnés par le Pape Léon XIII et stigmatisés ensuite par le Pape Pie XII sont ceux de la Révolution Française de 1789. Aussitôt après le passage précédemment cité de son message-radio de 1949, le Saint Père parle des deux cou-

---

rants de désordre issus de la Révolution Française et opposés l'un à l'autre :

« De cette contrefaçon du Plan divin pour l'ordre est issu l'individualisme étroit qui, avec ses diverses incidences dans la vie publique et privée, a pu acquérir un pouvoir croissant au fil de nombreuses années. D'où la crise grave à laquelle on assiste maintenant presque partout ailleurs. Mais les novateurs les plus récents ne nous ont pas apporté de meilleurs résultats. Partant des mêmes prémisses erronées, et empruntant la voie descendante menant à une autre direction, ils ont provoqué des conséquences non moins désastreuses, en particulier le renversement total de l'ordre divin, le mépris de la dignité de la personne humaine, le déni des libertés les plus sacrées et les plus fondamentales, la domination d'une classe unique sur toutes les autres, ainsi que – dans un État totalitaire – l'asservissement de toutes les personnes et de tous les biens à la violence légale et à l'athéisme militant.

« Puissent ceux qui soutiennent l'un ou l'autre de ces systèmes sociaux – tous deux très éloignés du Plan Divin pour l'Ordre et opposés à lui – trouver dans Notre invitation une bonne raison de retourner aux principes de la loi naturelle et de la Révélation chrétienne ! Car c'est sur ces principes que repose la véritable justice, en même temps que le respect des libertés légitimes. Puisse la reconnaissance du fait que tous les hommes sont égaux dans l'inviolabilité des droits de la personne mettre fin à la lutte vaine qui fait haïr le frère par le frère ! »

Voyons à présent quels sont les deux courants dont parle le Saint Père.

### **Les deux courants issus de la Révolution Française**

Dans mon livre *Le Corps Mystique du Christ et la Réorganisation de la Société*<sup>1</sup>, J'ai attiré l'attention sur les deux courants de pensée et d'action issus de la Déclaration maçonnique des droits de l'homme, à savoir le libéralisme maçonnico-rousseauiste et le

---

<sup>1</sup> NdR : Éditions Saint-Rémi – Deux volumes – 907 pages.

collectivisme ou communisme<sup>1</sup>. Le courant libéral préexistait, bien entendu, à la Révolution Française – il est l'essence même de la philosophie de Locke, ainsi que nous le verrons –, mais il trouva un puissant renfort dans la déification maçonnique de l'homme par la Révolution. Selon la doctrine que recèle le symbolisme maçonnique, chaque homme, étant une émanation de la substance unique, est un être absolument indépendant. Tous les hommes sont donc également Dieu et entièrement libres de la moindre obligation les uns envers les autres. Et l'homme, étant né libre, est homme en tant qu'*individu*, homme en tant qu'animal, avec ses besoins matériels et ses impérieuses passions. Comme la faculté d'agir sans frein est censée être une exigence absolue de la nature humaine, c'est-à-dire divine, les êtres humains ne s'intègrent à la société que dans le but de se procurer le plus rapidement possible la quantité maximum de satisfactions matérielles. Si l'on garde bien à l'esprit la doctrine de la divinité ou de l'autonomie immanente de l'homme en tant qu'*individu* qu'exprime la Déclaration maçonnique des droits de l'homme, on comprend parfaitement que le premier article de ce texte, à savoir « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits », contribue dans une large mesure à renforcer les courants opposés que sont le libéralisme ou l'individualisme d'une part, le collectivisme ou communisme d'autre part<sup>2</sup>.

Le libéralisme (synonymes d'individualisme) imprègne la première partie de l'Article I de la Déclaration de 1789 : « Les hommes naissent et demeurent libres... » Chaque homme – avec ses passions et besoins matériels – est un tout autonome, doté d'une liberté sans les moindres limites. Mais face à l'inégalité des conditions, qui ne cessait d'entraver cette liberté prétendument inconditionnelle, l'individualisme a sacrifié le faible au profit du

---

<sup>1</sup> Op. cit. pp. 292-296. ; Cf. également *Culture latine et ordre social* (pp. 42-60), par le Père Gillet, O.P.

<sup>2</sup> En ce qui concerne l'appartenance à la maçonnerie des auteurs de la Déclaration des droits de l'homme, voir *La Prépondérance Juive*, Vol. I, pp. 72-82, par le Père Joseph Lémann, et *La Dictature des Puissances Occultes*, par le Comte Léon de Poncins.



fort, obligeant le premier à respecter les contrats passés avec le second en raison d'une nécessité absolue, quoique avec toutes les marques extérieures de la liberté. C'est ainsi qu'en pratique, le libéralisme a sacrifié l'égalité fondamentale entre les *personnes* humaines.

L'oppression des faibles par les forts amena les premiers à se coaliser pour défendre les droits fondamentaux de la nature humaine, en vertu desquels tous les hommes sont égaux. Malheureusement, la tête de cette réaction fut prise par les communistes et les socialistes, tous imprégnés de la même doctrine révolutionnaire de l'« autonomie de l'individu ». Ils ont inauguré de la sorte un système aussi antisocial que l'autre en insistant sur la seconde partie de l'Article 1 de la Déclaration, à savoir « ... et égaux entre eux. » Au nom de la qualité essentielle de la nature humaine, ils ont cherché à supprimer l'inégalité accidentelle inévitable des conditions humaines. Or le seul moyen qu'ils avaient d'y parvenir était de supprimer l'organisation réelle de la société, dans laquelle la loi maintient l'inégalité des conditions, notamment par la propriété privée, et de reconstruire une société au sein de laquelle tous les citoyens devaient être égaux non seulement *de jure*, mais aussi *de facto*. Dans cette société idéale, l'État devait posséder la totalité des biens et contraindre tout le monde, sans distinction de classes, à travailler pour la collectivité en distribuant à chacun sa part du bien commun.

Les individualistes ont raison de reconnaître – contrairement aux communistes – l'inégalité naturelle des conditions humaines, mais leur fausse doctrine de l'autonomie de l'individu, qui postule la liberté inconditionnelle de créatures déchues, débouche en pratique sur un déni des droits des personnes humaines composant la multitude. Étant donné le fondement erroné de l'une et l'autre doctrines, c'est-à-dire l'autonomie ou la divinité immanente de l'être humain individuel, toutes deux conduisent plus ou moins à la même forme d'État omnipotent régnant sur d'infortunés esclaves. Si, comme le supposent la Déclaration maçonnique de 1789 et le Contrat social de Rousseau, la société est conçue comme une juxtaposition matérielle d'individus autonomes, c'est alors que le

fort opprime le faible *au nom de la liberté*, tandis que les planificateurs et manipulateurs oppriment tout le monde *au nom de l'égalité*. Dans l'un et l'autre cas, les hommes sont traités comme de simples *individus*, non comme des *personnes* humaines.

Il ne faut évidemment jamais perdre de vue que les maux résultant de l'individualisme ainsi que la réaction communiste à ces mêmes maux sont également exploités par les forces naturalistes organisées de la nation juive et de la franc-maçonnerie dans le cadre de la lutte plus vaste et plus fondamentale qu'elles mènent contre la loi du Messie surnaturel, qui est le Christ-Roi. Satan pousse ces forces anti-surnaturelles à tout mettre en œuvre afin d'empêcher les gens de percevoir le Plan divin pour l'ordre par l'appartenance au Christ, ainsi que de s'y conformer à nouveau.

### **Principes régissant l'égalité entre les hommes et le droit à la propriété**

Au-dessus des ces deux systèmes erronés se trouve la doctrine du Corps Mystique du Christ – l'Église catholique –, définie par les Souverains Pontifes. Dans son *Motu Proprio* « *Fin dalla Prima* »<sup>1</sup>, le Bienheureux Pie X a rassemblé les règles en matière d'action sociale que le Pape Léon XIII avait établies dans ses encycliques. Ces règles, qui concernent l'égalité entre les hommes et le droit à la propriété privée, sont les suivantes :

- I. Telle que Dieu l'a établie, la Société humaine se compose d'éléments inégaux entre eux, de même que le sont entre eux les membres du corps humain ; les rendre égaux serait impossible et équivaldrait du reste à détruire la société elle-même (Encyclique *Quod Apostolici Muneris*)<sup>2</sup>.
- II. L'égalité entre les membres de la société consiste exclusivement en ceci : tous les hommes viennent des mains du Créateur ; ils ont été rachetés par Jésus-Christ ; ils seront jugés et récompensés ou punis par Dieu dans l'exacte me-

<sup>1</sup> *Motu Proprio* « *Fin dalla Prima* » relatif à l'action sociale, 18 décembre 1903.

<sup>2</sup> La lettre encyclique *Quod Apostolici Muneris* relative au socialisme, au communisme et au nihilisme a été publiée le 28 décembre 1878.

- sure de leurs mérites ou démérites (Encyclique *Quod Apostolici Muneris*).
- III. Par conséquent, il est conforme à l'ordre établi par Dieu qu'existent dans la société humaine des gouvernants et des sujets, des maîtres et des hommes, des riches et des pauvres, des gens instruits et des ignorants, des nobles et des plébéiens, qui, unis par le lien de la charité, doivent s'entraider à atteindre leur but final, qui est le Paradis, de même que leur bien-être matériel et moral sur terre (Encyclique *Quod Apostolici Muneris*).
- IV. En ce qui concerne les biens de la terre, non seulement l'homme en a l'usage au même titre que les animaux, mais il a aussi le droit d'en avoir la possession définitive ; cela vaut non seulement pour les biens consommables, mais aussi pour les autres (Encyclique *Rerum Novarum*)<sup>1</sup>.
- V. La propriété privée est un droit naturel inaliénable, qu'elle soit le fruit, soit du travail ou de l'industrie, soit de la cession ou du don entre personnes, et chacun peut disposer raisonnablement de ses biens à volonté (Encyclique *Rerum Novarum*).
- VI. Pour apaiser le conflit entre riches et pauvres, il est nécessaire de distinguer entre la justice et la charité. Il n'existe de droit d'ester en justice que lorsque la justice a été violée (Encyclique *Rerum Novarum*).

### Doctrine de Saint Thomas

Les deux systèmes erronés que sont l'individualisme et le communisme ne saisissent pas la distinction entre l'homme en tant que *personne* et l'homme en tant qu'individu<sup>2</sup>. D'une part, en

---

<sup>1</sup> La Lettre encyclique *Rerum Novarum* sur la condition des classes laborieuses a été donnée au monde le 15 mai 1891.

<sup>2</sup> « ... parce qu'il possède – comme Nous le disions – une connaissance parfaite de la théologie, il donne des règles sûres qui doivent guider non seulement l'individu dans sa vie personnelle, mais aussi la famille et la société, objet de la morale politique. » (Lettre encyclique *Studiorum Ducem* du Pape Pie XI sur la conduite des études avec saint Thomas d'Aquin.

tant qu'individu, l'homme est directement ordonné à la société et, par celle-ci, à Dieu. D'autre part, chaque *personne* humaine est ordonnée à la vision immédiate de Dieu dans les Trois Personnes Divines par l'appartenance au Christ, et la société a pour objet de l'aider à atteindre cette vision. Les dispositions politiques et économiques de la société sont conçues par Dieu pour aider la personne humaine à atteindre l'union surnaturelle avec la Sainte Trinité par l'appartenance au Corps mystique du Christ. L'homme est ordonné à la société en tant qu'*individu*, mais la société est ordonnée au développement de la *personne* humaine, membre du Christ, grâce à la pleine observance du Plan divin pour l'ordre par la société comme par la personne<sup>1</sup>.

Selon la doctrine thomiste, l'homme est un membre individuel de la société, mais il est doué de raison, donc du pouvoir d'exercer un libre-arbitre dans le développement ordonné de sa *personnalité* par le biais de son appartenance au Christ. Dès lors qu'un individu est destiné par sa nature à vivre en société, il a le droit, en tant que personne, d'exiger de la société ce minimum du bien commun qui lui permettra de vivre ainsi qu'il sied à toute personne humaine, mais il a envers la société des devoirs correspondants, et il ne doit pas se comporter comme un tout autonome pour le bien exclusif de qui elle existerait<sup>2</sup>. En tant que per-

---

<sup>1</sup> Cf. *Le Corps Mystique du Christ et la réorganisation de la société*.

Lors d'une très intéressante conférence donnée en 1938 par le Père Garrigou-Lagrange, O.P., à l'Académie Romaine de saint Thomas sur *Le vrai concept de personnalité*, l'intéressé a fait observer ceci : « Il ne faut pas favoriser l'individualisme sous prétexte d'exalter la personne humaine. » Dans le livre du Père Louis Lachance, O.P. intitulé *L'Humanisme Politique de saint Thomas*, l'auteur traite admirablement toute la question de la relation entre l'État et la personne humaine. NDE : ouvrage réédité en 2015 aux éditions Quentin Moreau.

<sup>2</sup> « En même temps, Dieu destina l'homme à vivre en société comme sa nature le demande. Dans le plan du Créateur, la société est un moyen naturel, dont l'homme peut et doit se servir pour atteindre sa fin, car la société est faite pour l'homme et non l'homme pour la société. Ce qui ne veut point dire, comme le comprend le libéralisme individualiste, que la société est subordonnée à l'utilité égoïste de l'individu, mais que, par le moyen de l'union organique avec la société, la collaboration mutuelle rend possible à tous de réaliser la vraie félicité sur

sonnes, par conséquent, les hommes sont égaux entre eux et ont tous le même droit à ce minimum, mais bien qu'égaux comme personnes, parce qu'ils sont tous membres de l'espèce humaine et membres effectifs ou potentiels du Christ, les êtres humains sont inégaux comme *individus*, en raison de l'inégalité entre leurs conditions individuelles respectives. C'est pourquoi ils n'ont pas tous les mêmes droits individuels. Chaque organisation de la société doit respecter à la fois l'*égalité spécifique* des personnes humaines et l'*inégalité* entre les individus.

### L'agriculture et le plan divin pour l'ordre

Dans sa belle allocution à la Fédération des agriculteurs italiens, que j'ai traduite pour les besoins du présent ouvrage<sup>1</sup>, Sa Sainteté le Pape Pie XII a appliqué à l'agriculture les principes surnaturels de la solidarité humaine dans le Corps Mystique du Christ, ainsi que les principes de la loi naturelle. Il m'a semblé judicieux de publier aussi, de ce côté-ci de l'Atlantique, la Lettre pastorale de la Hiérarchie catholique du Québec (Canada) sur l'Église et la vie rurale<sup>2</sup>. Cette lettre développe certaines questions auxquelles Sa Sainteté n'a fait que brièvement allusion, et elle en traite d'autres en profondeur, comme par exemple *le clergé et la crise de l'agriculture*, ou encore *les remèdes à l'exode rural*, dont Sa Sainteté n'a pas parlé. Il existe certes des différences entre l'agriculture du Canada et celle de l'Irlande ou de l'Angleterre, mais les problèmes fondamentaux sont identiques et doivent être abordés de la même manière, à savoir en retournant au Plan divin pour l'ordre, ainsi qu'en vivant concrètement cette grande vérité qu'est notre

---

terre : cela veut dire encore que c'est dans la société que se développent toutes les aptitudes individuelles et sociales données à l'homme par la nature... » (Lettre encyclique *Divini Redemptoris* du Pape Pie XII sur le communisme athée.)

<sup>1</sup> D'autres traductions – excellentes – sont parues, notamment dans le *Muintir na Tire Handbook* (1947) et dans l'excellente série de brochures publiée par la National Catholic Rural Life Conference, Des Moines, États-Unis d'Amérique.

<sup>2</sup> Cette lettre est reproduite avec l'aimable autorisation du Très Révérend Chancelier de l'Archidiocèse de Québec.

appartenance au Christ et qui inspire les deux nobles documents en question.

Dans ma brochure sur *les dirigeants de la Russie et les agriculteurs russes*, j'ai souligné les gravissimes conséquences de l'application à l'agriculture du communisme néo-messianique de Marx. Le malheureux peuple russe n'est composé que d'esclaves voués à être sacrifiés à la réalisation des rêves néo-messianiques de domination mondiale dont était nourri l'esprit juvénile de Marx. Le Pape Pie XI a écrit ceci : « Une pensée paternelle pour les peuples opprimés, en Russie. Nous savons que beaucoup d'entre eux gémissent sous le joug qui leur est imposé de force par des hommes souvent étrangers aux véritables intérêts du pays et Nous reconnaissons que beaucoup d'autres ont été trompés par des espérances fallacieuses. Ce que Nous accusons, c'est le système, ses auteurs et ses fauteurs, qui ont considéré la Russie comme un terrain plus propice pour faire l'expérience d'une théorie élaborée depuis des dizaines d'années, et qui de là continuent à la propager dans le monde entier. »<sup>1</sup> L'application de la philosophie de Marx à l'agriculture a abouti à l'un des pires cas de misère et de souffrance humaines dont le monde ait jamais été témoin.

### **Philosophies erronées à la base de l'individualisme**

Après avoir signalé, dans *The Rulers of Russia and the Russian Farmers*<sup>2</sup>, les funestes résultats agricoles de la philosophie de Marx en matière d'agriculture, J'ai jugé bon de développer quelques paragraphes de l'allocution du Saint Père, ainsi que de montrer le lien entre, d'une part les philosophies erronées de Descartes et Locke, d'autre part les maux déplorables qui affectent l'agriculture et la vie de famille dans les campagnes. Je l'ai fait dans quelques chapitres de *Reflexions on Rural – and other – Problems*<sup>3</sup>, insérés après la Lettre de la Hiérarchie du Québec. Ils forment l'essentiel de la deuxième partie du présent ouvrage.

---

<sup>1</sup> Lettre encyclique *Divini Redemptoris* sur le communisme athée.

<sup>2</sup> NdT : Les dirigeants de la Russie et les agriculteurs russes.

<sup>3</sup> NdT : Réflexions sur les problèmes ruraux et autres.

---

« Il n’y aurait ni socialisme ni communisme si les chefs des peuples n’avaient pas dédaigné ses enseignements et ses maternels avertissements [ceux de l’Église]. Mais ils ont voulu élever, sur les bases du libéralisme et du laïcisme, d’autres constructions sociales, qui tout d’abord paraissaient puissantes et grandioses ; mais on vit bientôt qu’elles n’avaient pas de fondements solides ; elles s’écroulent misérablement l’une après l’autre, comme doit s’écrouler fatalement tout ce qui ne repose pas sur l’unique pierre angulaire qui est Jésus-Christ. »<sup>1</sup>

Denis Fahey, C.S.S.p.,  
en la fête de Notre Seigneur Jésus, le Christ-Roi,  
Le 28 octobre 1951.

---

<sup>1</sup> Lettre encyclique *Divini Redemptoris* sur le communisme athée.

# ALLOCUTION DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE XII AUX MEMBRES DU CONGRÈS DE LA CONFÉDÉRATION ITALIENNE DES AGRICULTEURS EXPLOI- TANTS, TENU À ROME LE 15 NOVEMBRE 1946<sup>1</sup>

## Plaisir particulier que cette occasion procure à Sa Sainteté

« À la satisfaction particulière que Nous éprouvons chaque fois qu'il Nous est donné d'accueillir les représentants des diverses professions dont les activités variées constituent dans leur ensemble la vie économique et sociale d'un peuple, s'ajoute en ce moment le plaisir pour Nous de saluer en vous, chers Fils, les délégués d'une vaste Confédération nationale, comprenant un grand nombre d'agriculteurs, lesquels cultivent eux-mêmes, avec leurs familles, les terres qui sont leur bien propre ou qui, en vertu d'un contrat, leur ont été confiées par les propriétaires. Ce sont les douces terres, *dulcia arva* si chères au tendre Virgile, les terres d'Italie, dont Pline exaltait la vitale et perpétuelle salubrité, les champs fertiles, les collines ensoleillées, les bois ombreux, la fertilité des vignes et des oliviers, les gras troupeaux<sup>2</sup>. « O fortunatos nimium, sua si bona norint, agricolas ! »<sup>3</sup> « Oh, véritablement heureux, les cultivateurs, s'écriait le grand poète des champs, s'ils connaissent les biens dont ils sont comblés ! »<sup>4</sup>

## Importance de la vie de famille à la campagne

Aussi, Nous ne voudrions pas laisser passer cette occasion sans vous adresser une parole d'encouragement et d'exhortation, d'autant plus que Nous savons combien la guérison morale de

---

<sup>1</sup> [http://www.journees-paysannes.org/sites/journees-paysannes.org/IMG/pdf/Pie\\_XII\\_Allocution\\_a\\_des\\_agriculteurs\\_1946.pdf](http://www.journees-paysannes.org/sites/journees-paysannes.org/IMG/pdf/Pie_XII_Allocution_a_des_agriculteurs_1946.pdf)

<sup>2</sup> Nat. Hist., L.III, 5, n° 41.

<sup>3</sup> Eclog., I, 3. L'expression latine *dulcia arva*, ajoutée par Sa Sainteté après l'italien *dolci terri* – traduit par « les champs fertiles » – signifie « plaisantes terres cultivées ».

<sup>4</sup> Virg., Georg. II, 458-459. *O fortunatos mimium, sua si bona norint, agricolas !*



tout le peuple dépend d'une classe d'agriculteurs socialement intègre et religieusement inébranlable.

Plus que les autres, vous vivez en contact permanent avec la nature ; contact matériel, du fait que votre vie se déroule dans des lieux encore éloignés des excès d'une civilisation artificielle et qu'elle est tout entière occupée à faire surgir des profondeurs du sol, sous le soleil du divin Père, les richesses abondantes que Sa main y a cachées ; contact aussi hautement social, parce que vos familles ne sont pas seulement une communauté de consommation de biens, mais encore et surtout une communauté de production.

C'est dans cet enracinement profond, général, complet et, partant, si conforme à la nature, de votre vie dans la famille que consiste la force économique, ainsi que, aussi, dans les temps critiques, la capacité de résistance dont vous êtes doués, comme d'ailleurs votre importance constatée dans le bon développement du droit et de l'ordre public et privé du peuple tout entier ; et enfin l'indispensable fonction que vous êtes appelés à exercer et qui doit être comme la source et la protection d'une vie pure, morale et religieuse, et faire de vous une sorte de vivier d'hommes sains d'âme et de corps, pour toutes les professions, pour l'Église et pour l'État.

### **Caractéristiques d'une véritable civilisation rurale**

Il faut donc veiller avec d'autant plus de soin pour que les éléments essentiels de ce qu'on pourrait appeler la véritable civilisation rurale soient conservés à la nation : esprit de travail, simplicité et loyauté ; respect de l'autorité, avant tout, des parents ; amour de la patrie, et fidélité aux traditions qui, au cours des siècles, se sont avérées fécondes en biens ; promptitude à l'assistance réciproque ; ce, non seulement dans le cercle de la propre famille, mais encore de famille à famille, de maison à maison ; enfin, cette valeur, sans laquelle toutes les valeurs énumérées

n'auraient aucune consistance, perdraient tout leur prix, et se résoudraient à une activité effrénée de gain : le véritable esprit religieux. La crainte de Dieu, la confiance en Dieu, une foi vive qui trouve son expression quotidienne dans la prière en commun de la famille, doivent régir et guider la vie des travailleurs des champs. L'église doit rester le cœur du village, le lieu sacré qui, suivant les saintes traditions des pères, de dimanche en dimanche y réunit les habitants, pour élever leurs âmes au-dessus des choses matérielles dans la louange et le service de Dieu, pour demander la force de penser et de vivre chrétiennement tous les jours de la semaine qui vient.

### **Agriculture familiale**

Le fait que l'exploitation agricole a un caractère éminemment familial, la rend très importante pour la prospérité sociale et économique de tout le peuple et confère à l'agriculteur un titre spécial à retirer de son travail sa propre subsistance convenable. Assurément, quiconque ne verrait que le profit le plus élevé et le plus rapide pour l'économie nationale, l'approvisionnement le meilleur marché possible pour la nation en produits de la terre, pourrait être tenté, sous ce point de vue, de négliger plus ou moins l'exploitation agricole ; le siècle dernier et le temps présent nous en offrent maints exemples peu encourageants.

À vous donc, il appartient de prouver que l'agriculture, précisément à cause de son caractère familial, n'exclut pas les réels avantages des autres formes d'exploitation, et en évite les inconvénients. Montrez-vous donc des travailleurs soigneux, appliqués, actifs de la glèbe natale, laquelle doit toujours être exploitée comme il convient, mais non épuisée. Montrez-vous des hommes réfléchis, parcimonieux, ouverts au progrès, qui emploient courageusement leur propre capital et celui d'autrui pour tout ce qui favorise le travail, sans porter préjudice à l'avenir de la famille. Montrez-vous d'honnêtes vendeurs, non de cupides calculateurs

au préjudice du peuple, et bons acheteurs au marché intérieur du pays.

### **Manque d'idéaux recommandables**

Nous savons à quel point pareil idéal fait souvent défaut. Quelles que puissent être la droiture des intentions et la dignité de la conduite, orgueil de nombreux producteurs agricoles, il n'en est pas moins vrai qu'il faut aujourd'hui une grande fermeté de principes et d'énergie de volonté pour résister à la diabolique tentation de gain facile qui fait qu'on spéculé honteusement sur les nécessités du prochain, au lieu de gagner sa vie à la sueur de son front.

Souvent, ce défaut provient aussi de la faute des parents qui font travailler leurs enfants trop tôt et négligent leur formation spirituelle et leur éducation, ou encore du manque d'instruction scolaire et surtout professionnelle. Il n'est pas, en effet, d'erreur plus préjudiciable que de croire que le cultivateur des champs n'a pas besoin d'une culture sérieuse et spéciale pour accomplir, au cours de l'année, les travaux infiniment variés de chaque saison.

### **Ampleur de la tâche à accomplir par les agriculteurs**

Le péché a rendu bien pénible le travail de la terre, mais ce n'est pas lui-même qui l'a introduit dans le monde. Avant le péché, Dieu avait donné à l'homme la terre, afin qu'il la cultivât, comme l'occupation la plus belle et la plus honorable dans l'ordre naturel. Continuant l'œuvre du péché de nos premiers parents, les péchés actuels de l'humanité entière ont toujours fait peser la malédiction sur la terre. Frappé successivement par tous les fléaux : déluges, cataclysmes terrestres, miasmes pestilentiels, guerres dévastatrices, le sol, en certaines contrées, désert, stérile, malsain, et maintenant recelant des engins meurtriers qui épient perfidement leurs victimes, s'est refusé à donner spontanément à l'homme des trésors ; la terre est la grande blessée, la grande ma-

lade. Penché sur elle, non comme l'esclave sur la glèbe, mais comme le praticien sur le lit du patient, le cultivateur lui prodigue ses soins avec amour. Mais l'amour, si nécessaire qu'il soit, ne suffit pas. Pour connaître la nature et, pour ainsi dire le tempérament de sa parcelle de terre, parfois si différente de celle de son voisin immédiat pour découvrir les germes qui la gâtent, les rongeurs qui viendront la creuser, les vers dévorer son fruit et l'ivraie infester les blés mûrs, pour trouver les éléments qui lui manquent, pour choisir les cultures successives qui l'enrichiront dans son repos lui-même, pour tout cela et pour bien d'autres choses, il faut des connaissances vastes et variées.

En outre, le terrain a besoin, en de nombreuses régions - sans parler de la réparation, des dommages de guerre - d'aménagements préliminaires délicats et attentifs, avant que l'on puisse réaliser la réforme des conditions de la propriété et des rapports contractuels ; sans cela, ainsi que l'expérience et l'histoire l'enseignent, pareille réforme improvisée se réduirait à n'être qu'une prise de parole qui, par conséquent, loin d'être profitable, serait inutile et funeste particulièrement aujourd'hui, où l'humanité doit encore trembler pour son pain quotidien.

Déjà, à plusieurs reprises dans l'histoire, les clameurs insensées de meneurs ont rendu les populations des campagnes esclaves d'une domination qu'elles réprouvent intimement, et en ont fait un objet inconscient d'exploitation.

### **Cause de l'opposition entre la cité et la campagne**

Une telle injustice apparaît d'autant plus grande que la vie du paysan a son fondement dans la famille et est, partant, proche de la nature. Elle trouve son expression franche dans l'opposition entre la ville et la campagne qui est, hélas, particulièrement caractéristique à notre époque. Quel en est le vrai motif ?

Les villes modernes, avec leur constant développement, leur agglomération d'habitants, sont le produit typique de la domination des intérêts du grand capitalisme sur la vie économique, et non seulement sur la vie économique, mais encore sur l'homme lui-même. En effet, ainsi que l'a efficacement montré notre glorieux prédécesseur Pie XI dans son Encyclique *Quadragesimo anno*, il arrive trop souvent que ce ne sont plus les besoins humains qui règlent suivant leur importance naturelle et objective la vie économique et l'emploi du capital, mais au contraire le capital et ses visées de gain qui déterminent quels besoins il faut satisfaire et dans quelle mesure ils doivent l'être. Ce n'est donc pas le travail humain destiné au bien commun qui attire le capital à soi et le met à son service, mais à l'opposé, le capital qui met en branle le travail ici où là et déplace l'homme comme une balle à jouer.

Si déjà l'habitant de la ville souffre de cet état antinaturel, combien plus pareille situation est contraire à l'intime essence de la vie de l'agriculteur. Car, malgré toutes les difficultés, le travailleur des champs représente encore l'ordre naturel voulu de Dieu, à savoir que l'homme doit par son travail dominer les choses matérielles, et non les choses matérielles l'homme.

Voilà donc la cause profonde du conflit actuel entre la ville et la campagne : il s'agit d'une formation d'hommes littéralement différents. Et ce contraste devient d'autant plus grand que le capital, abdiquant sa noble mission de promoteur du bien de la société dans chacune des familles qui la composent, pénètre dans le monde même des cultivateurs et lui inflige les mêmes maux. Il fait scintiller l'or et une vie de plaisir devant les yeux éblouis du travailleur des champs pour l'inciter à abandonner la terre et à perdre dans la ville, qui ne lui réserve le plus souvent que des désillusions, les économies laborieusement amassées, et bien souvent la santé, les forces, la joie, l'honneur, l'âme elle-même. Cette terre ainsi abandonnée, le capital s'empresse de la faire sienne ; alors elle n'est plus un objet d'amour, mais de froide exploitation. La terre, nourrice généreuse des villes non moins que des campa-

gnes, ne produit plus que pour la spéculation ; et tandis que le peuple souffre la faim et que le cultivateur, accablé de dettes, va lentement vers la ruine, l'économie du pays s'épuise pour acquérir au prix élevé les approvisionnements qu'elle est forcée de faire venir de l'étranger.

Cette perversion de la propriété agricole privée est grandement préjudiciable. De même qu'il n'y a plus ni amour ni intérêt pour le champ que tant de générations avaient affectueusement cultivé, de même on est sans cœur pour les familles qui y travaillent et y demeurent. Cependant cela ne dépend pas de l'institution de la propriété privée comme telle. Même là où l'État accapare entièrement le capital et les moyens de production, les intérêts de l'industrie et du commerce extérieur, propres aux villes, ont le dessus. Le véritable agriculteur souffre alors encore plus. De toute façon est méconnue la vérité fondamentale constamment soutenue par la doctrine sociale de l'Église, à savoir que l'économie d'un peuple est un tout organique, dans lequel toutes les possibilités productives du territoire national doivent être développées dans une saine proportion réciproque. Jamais l'opposition entre la ville et la campagne ne serait devenue aussi grande si cette vérité fondamentale avait été respectée.

Pour vous, cultivateurs, vous ne voulez certainement pas un pareil conflit, vous voulez que chaque département de l'économie nationale ait son dû ; mais vous voulez aussi conserver le vôtre. C'est pourquoi une politique économique raisonnable et une saine organisation juridique doivent vous prêter leur soutien. Mais l'aide principale doit venir de vous-mêmes, de votre union coopérative, même et surtout en ce qui concerne les problèmes du crédit. Peut-être qu'alors du secteur de l'agriculture surgira l'assainissement de toute l'économie.

## **Du travail considéré comme une fonction à remplir par les Membres du Christ**

Un mot, enfin, relatif à votre travail. Vous, cultivateurs, vous constituez avec vos familles une communauté de travail. Vous êtes aussi, vous et les vôtres, compagnons et associés d'une communauté de travail. Vous voulez finalement former avec tous les groupes professionnels du peuple une grande communauté de travail. Ceci est conforme à l'ordre naturel établi par Dieu ; c'est la vraie conception catholique du travail. Il unit les hommes dans un service commun pour les besoins du peuple, dans un même effort pour leur perfectionnement personnel, à la gloire de leur Créateur et Rédempteur.

De toute façon, persévérez à considérer votre travail suivant sa valeur profonde, comme votre contribution personnelle et celle de vos familles à l'économie publique. Grâce à lui s'établit votre droit légitime à un revenu suffisant pour assurer le maintien de votre dignité d'hommes et aussi pour satisfaire vos besoins culturels ; mais il importe également que vous reconnaissiez la nécessité de votre union avec tous les autres groupes professionnels qui travaillent pour les divers besoins du peuple ; il importe en outre que vous apportiez ainsi votre adhésion au principe de la paix sociale.

Nous appelons de tout cœur les plus précieuses faveurs célestes sur vous chers fils, et sur vos familles, à l'exemple de l'Église qui vous a toujours spécialement bénis et a introduit de bien des manières votre année de labeur dans son année liturgique. Nous les appelons sur le travail de vos mains, desquelles le saint autel de Dieu reçoit le pain et le vin. Que le Seigneur vous donne à vous, pour emprunter les paroles des Saints Livres, « la rosée du ciel et la graisse de la terre, ainsi que l'abondance du froment et du vin »<sup>1</sup>. Puissent vos terres, comme jadis les fertiles champs

---

<sup>1</sup> Gen., XXVII, 28.

étrusques que Tite-Live admirait entre Fiesole et Arezzo, être riches en bétail et abonder en tous les produits<sup>1</sup>. En vous exprimant ces sentiments et ces vœux, Nous vous accordons, ainsi qu'à toutes les personnes qui vous sont chères, Notre paternelle Bénédiction apostolique.

---

<sup>1</sup> Livy, *Ab urbe condita*, LXXII, chapitre 3. *Frumenti ac pecoris et omnium copia rerum opulenti.*



**DÉDICACE..... 3**

**PREMIÈRE PARTIE**

**Avant-propos ..... 5**

Enseignement du Pape Léon XIII ..... 5  
 Les deux courants issus de la Révolution Française..... 7  
 Principes régissant l'égalité entre les hommes et le droit à la propriété..... 10  
 Doctrine de Saint Thomas ..... 11  
 L'agriculture et le plan divin pour l'ordre..... 13  
 Philosophies erronées à la base de l'individualisme..... 14

**ALLOCUTION DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE XII AUX  
 MEMBRES DU CONGRÈS DE LA CONFÉDÉRATION  
 ITALIENNE DES AGRICULTEURS EXPLOITANTS, TENU À  
 ROME LE 15 NOVEMBRE 1946 .....16**

Plaisir particulier que cette occasion procure à Sa Sainteté..... 16  
 Importance de la vie de famille à la campagne..... 16  
 Caractéristiques d'une véritable civilisation rurale..... 17  
 Agriculture familiale ..... 18  
 Manque d'idéaux recommandables ..... 19  
 Ampleur de la tâche à accomplir par les agriculteurs ..... 19  
 Cause de l'opposition entre la cité et la campagne ..... 20  
 Du travail considéré comme une fonction à remplir par les Membres du  
 Christ..... 23

**LETTRE PASTORALE SUR LE PROBLÈME RURAL PERÇU EN  
 RELATION AVEC LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE ..... 25**

Le problème agricole et le clergé ..... 26  
 Dangers qui menacent notre classe paysanne..... 28  
 Causes de l'exode rural ..... 30  
 Remèdes préconisés ..... 32  
 1. Estime pour le métier d'agriculteur ..... 32  
 2. Développement de l'enseignement agricole..... 38  
 3. Organisation professionnelle des agriculteurs ..... 50  
 L'union catholique des paysans..... 52  
 Conclusion ..... 58

**DEUXIÈME PARTIE**

<b>CHAPITRE I PHILOSOPHIES ERRONÉES ET LEURS CONSÉQUENCES.....</b>	<b>61</b>
Le rôle prédominant des idées.....	61
Descartes et Locke sont tous deux des occamistes ou des nominalistes ....	64
L'« homme économique » du libéralisme.....	77
 <b>CHAPITRE II L'AGRICULTURE EFFETS DU LIBÉRALISME SUR LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL .....</b>	<b>80</b>
Intronisation de l'argent et apparition de la « science économique ».....	82
Avènement de l'agro-industrie.....	85
Ravages de l'agro-industrie .....	91
L'Afrique.....	95
Effritement de la propriété et croissance de l'agriculture industrielle aux États-Unis.....	98
 <b>CHAPITRE III LA PHILOSOPHIE CARTÉSIENNE EN ACTION – ENGRAIS ARTIFICIELS.....</b>	<b>103</b>
Récapitulation des principes philosophiques .....	104
Application de la chimie dans l'agriculture .....	106
L'humus et ses fonctions .....	108
Quelques expressions parlantes de ce contraste entre les philosophies...	110
Engrais chimiques et microzymas.....	114
Confirmation frappante d'une déclaration du dr Alexis Carrel .....	117
Deux médecins s'exprimant sur le cartésianisme .....	118
Témoignage d'un professeur d'université .....	121
 <b>CHAPITRE IV NOURRITURE ET SANTÉ .....</b>	<b>123</b>
Facteurs d'une bonne nutrition .....	123
Traitement des denrées agroalimentaires et santé .....	125
La meunerie et le pain .....	128
Le pain complet.....	132
Blanchiment de la farine .....	133
Acide phytique.....	138
Le traitement des denrées agroalimentaires en général .....	141
Le remède .....	145
Nutrition et prévention des maladies.....	145
Planification et réglementation .....	149
L'Irlande, elle aussi, est attirée dans la nasse.....	175

Les paroles contre les faits.....	186
<b>ANNEXE I « ÉTAT PROVIDENCE » EST SYNONYME D'« ÉTAT TOUT-PUISSANT ».....</b>	<b>188</b>
<b>ANNEXE II L'ATTAQUE PORTÉE CONTRE LA VIE DE FAMILLE.....</b>	<b>189</b>
<b>CHAPITRE V LA GRANDE RÉALITÉ DE NOTRE APPARTENANCE AU CHRIST.....</b>	<b>191</b>
Le retour à l'ordre.....	191
Laboureur du sol et membre du Christ.....	196
Union avec le Christ en tant que prêtre à la sainte messe.....	199
Appartenance au Christ chez soi.....	205
Éducation et vie rurale.....	211
La sainte messe et la royauté du Christ.....	215
Agriculteurs et organisation coopérative.....	218
Les manieurs d'argent (moyen d'échange) doivent se voir assigner la place qui leur revient au sein des états.....	222
Retour de l'Angleterre à l'étalon-or en 1925.....	223
Exemple de technique bancaire aux États-Unis.....	227
Principes de réforme monétaire.....	228
Reforestation.....	232
Compost tiré des boues d'épuration.....	235
La vie de la famille rurale a besoin d'une aide organisée.....	239

Du même auteur aux éditions Saint-Remi :

MANIPULATIONS MONÉTAIRES ET ORDRE SOCIAL,  
152 p., 13,00 €

LA ROYAUTÉ DU CHRIST ET LE NATURALISME ORGANISÉ,  
155 p., 13,00 €

LA ROYAUTÉ DU CHRIST ET LA CONVERSION DU PEUPLE JUIF,  
218 p., 15,00 €

LE CORPS MYSTIQUE DU CHRIST ET LA RÉORGANISATION DE LA  
SOCIÉTÉ,  
2 vol., 907 p., 50,00 €